
SECTION VIII – DÉCLARATION DU PRODUCTEUR

Je, soussigné, _____ de _____ suis un signataire autorisé de la société requérante. J'atteste avoir lu la présente demande, incluant les calendriers qui l'accompagnent, et que celle-ci est conforme et complète.

Je certifie que :

- i) Par rapport à la Partie A : je me conformerai aux dispositions de la loi et des règlements relatifs au crédit d'impôt du Manitoba pour la production de films et vidéos;
- ii) Par rapport au certificat anticipé d'admissibilité ou du certificat d'achèvement : je me suis conformé aux dispositions de la loi et des règlements relatifs au crédit d'impôt du Manitoba pour la production de films et vidéos

De plus, je fournirai sur demande tous les documents et dossiers additionnels que le Ministère des finances jugera nécessaires: Je consens par la présente à procéder à toute vérification requise des états financiers de la société aux fins d'accréditation.

Ces renseignements sont recueillis conformément à l'article 7.5 (1) à 7.9 de la Loi de l'impôt sur le revenu (Manitoba). Conformément à la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée, les renseignements ne seront utilisés et divulgués que pour l'administration du crédit d'impôt du Manitoba pour la production de films et vidéos et, en outre, ceux-ci pourront être fournis à l'Agence du revenu du Canada en vertu des pouvoirs législatifs applicables aux fins de l'administration et de l'application et l'exécution de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) ou de la Loi de l'impôt sur le revenu (Manitoba). Si vous avez des questions au sujet de ce formulaire, communiquez avec: Finances Manitoba, Division des relations fédérales-provinciales et de la recherche, 910-386, Broadway, Winnipeg (Manitoba) R3C 3R6, téléphone: (204) 945-3757.

Signature _____ Date _____

Nom (lettres moulés) _____ Titre _____

AVERTISSEMENT : toute information fausse ou trompeuse entraînera l'annulation automatique du crédit d'impôt.